



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

création

Question écrite n° 93866

### Texte de la question

M. Christian Vanneste interroge M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur la mise en place d'un lieu permanent d'expertise, de veille et de prospective. Dans le rapport intitulé "Accompagner l'entrepreneuriat, un impératif pour la croissance" est avancée l'idée d'investir dans des domaines actuellement négligés que sont la prospective, la veille internationale et l'analyse de toute donnée relative à la création d'entreprise, afin que celles ci puissent disposer d'une vision fine et permettant une meilleure connaissance du potentiel des territoires. Il aimerait connaître l'avis du Gouvernement sur cette initiative.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Vanneste](#)

**Circonscription :** Nord (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 93866

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

**Ministère attributaire :** Redressement productif

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 novembre 2010, page 12584

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)